

ANALYSE SWOT DE PROJETS PIC-PRD-PFS TERMINÉS OU EN COURS

APPEL À PROJETS PRD-PFS 2022

1. DONNÉES DU PROJET

Intitulé du projet : **Création d'un Centre d'Excellence en Assurance et Contrôle de Qualité des Médicaments et Produits de Santé**

Type d'intervention (PIC, PRD ou PFS) : **PFS**

Coordonnateur/coordonnatrice Nord : **Philippe HUBERT / Roland MARINI (Collaborateur principal)**

Coordonnatrice/coordonnateur Sud : **Pascal TAKAISI KIKUNI**

Institution coordonnatrice en Belgique : **Université de Liège**

Date de démarrage : **Juillet 2016 (in AI)**

Date de fin : **31 décembre 2021**

Budget : **499 962,58 €**

Pour les projets terminés, taux d'exécution : **Non encore terminé.**

Résumé du projet

Dans la plupart des pays d'Afrique Subsaharienne, la qualité des médicaments est un problème majeur de santé publique (SP). Ce secteur souffre de la circulation et de la vente des médicaments illicites, altérés, périmés et même falsifiés, et dont, par ailleurs, la qualité est peu voire non contrôlée. A côté des médicaments « classiques », les produits de santé ainsi que les médicaments traditionnels améliorés (MTA) à base de plantes sont aussi concernés par ces pratiques peu scrupuleuses. A ces pratiques s'additionnent le manque d'assurance sur leur innocuité et leur qualité avec, par conséquent, un déficit au niveau de la sécurité sanitaire des consommateurs qui est aggravée par la prescription, l'administration et l'usage irrationnels. Le présent projet vise à contribuer à l'amélioration de la qualité des médicaments en RDC, éléments pratiquement incontournables de nos jours pour l'amélioration de la SP. Plus spécifiquement, le projet compte renforcer les capacités

locales mais aussi régionales de l'Afrique Centrale en termes de formation dans le but de répondre aux besoins quant à la disponibilité de médicaments de qualité et surtout à développer un réseau des personnes formées dans le domaine de la qualité. La mise en œuvre se focalise sur la création d'un centre de référence à l'Unikin évoluant à terme vers un centre d'excellence régional avec trois missions, la formation, la recherche et le service. Au niveau de la formation, deux cursus officiels étalés sur deux ans seront organisés en alternance : (1) Diplômes d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en Contrôle des médicaments et (2) DESS en Assurance Qualité. Ces DESS correspondent en Communauté Wallonie-Bruxelles à un Master de spécialisation. Un Diplôme d'Etudes Supérieures en Analyse des médicaments (DEA) sera également organisé et mènera au doctorat. Enfin, des modules seront ouverts à des formations certifiantes. Celles-ci s'adressent au personnel de santé tel que celui du Ministère de la Santé (Direction du Médicament), du secteur Industriel Pharmaceutique (Laboratoires de fabrication et de contrôle, importateurs, distributeurs), des instituts étatiques de contrôle, des pharmaciens, des médecins, et des étudiants des Facultés/Départements de Pharmacie (3^{ème} cycle). Se rapportant au service, le centre s'orientera sur la résolution des problèmes spécifiques confrontés sur terrain par le personnel cité ci-haut comme par exemple l'analyse des médicaments essentiels, des nouveaux médicaments et de nouvelles formulations médicamenteuses. Pour renforcer de manière pérenne ces formations à l'Unikin, une thèse de doctorat sera réalisée en Sciences Pharmaceutiques avec comme tronc principal le Contrôle Qualité et les implications socio-anthropologiques. La sensibilisation au problème de la qualité et de l'usage optimal des médicaments est également envisagée pour les acteurs indirects du secteur pharmaceutique tels que les autorités et les pouvoirs organisateurs locaux étant donné leur forte implication dans la prise des décisions stratégiques dans ce secteur. L'excellence sera visée afin de renforcer la collaboration scientifique existante avec les universités de la RDC (Kisangani) et de la région de l'Afrique centrale et de l'ouest (U-Douala, U-Yaoundé-1, U-Abomey Calavi, U-Ouagadougou) au travers de la dispensation de certains cours par les enseignants de ces universités et l'attribution des bourses d'excellence aux Assistants de ces universités.

Liste des acronymes

UNIKIN : Université de Kinshasa
UNIKIS : Université de Kisangani
UAC : Université d'Abomey Calavi
UCG : Université Catholique de Graben
DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies (équivalent Master de Recherche)
DES : Diplômes d'Etudes Supérieures (équivalent Master de Recherche)
DESS : Diplômes d'Etudes Supérieures Spécialisées (équivalent Master de Spécialisation)

2.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS ATTEINTS PAR LE PROJET

2.1 / RÉALISATIONS MARQUANTES

- Octroi des bourses d'études pour les apprenants (12 personnes), les doctorant (3 personnes) et de bourses d'encouragement pour les dames (2 personnes).

- 3 doctorants en cours de finalisation en 2021 :

1. CIZA HAMULI : Sciences Pharmaceutiques / Analyse des Médicaments
2. LUBANZA MANANASI : Anthropologie / Anthropologie Pharmaceutique
3. KUMBA SHINDANO : Droit / Droit Pharmaceutique

- 1 cohorte diplômée avec 8 apprenants :

→ DEA / ANALYSE DES MÉDICAMENTS

1. BORIVE AMANI (genre F) (Boursière de l'UNIKIS, R.D. Congo)
2. MANKULU Jocelyn (UNIKIN, R.D. Congo)
3. MUHINDO MAHAMBWA (Boursier UCG, Butembo, R.D. Congo)
4. AMOUSSA AHMED (Boursier UAC, Cotonou, Bénin)
5. BAYEBILA Trésor (UNIKIN, R.D. Congo)
6. MBUYI Jacques (UNIKIN, R.D. Congo, en cours de finalisation pour 2021)

→ DESS / ASSURANCE QUALITE

1. KOUNTA Annie Laure (Université de Yaoundé 1, Cameroun)
2. LUHINZO Bob (Service médical de l'armée congolaise, en cours de finalisation pour 2021).

→ 3 autres options démarrées à l'UNIKIN à savoir les DEA/DES en :

1. Biologie Médicale
2. Microbiologie Médicale
3. Analyses Alimentaires

- Concrétisation des enseignements (travaux dirigés) par les enseignants de divers horizons (Europe, Afrique, y compris RDC)

ULiège : Roland MARINI, Lucas FOTSING, Joëlle WIDART, Dominique VERPOORTEN, Philippe HUBERT,

UNamur : Bernard MASEREEL, Lionel POCHET,

Université Pr Ki ZERBHO (Burkina Faso) : Issa SOME

UAC (Bénin) : Achille YEMOA

UNIKIN (Faculté des Sciences Pharmaceutiques) : Jean-Marie LIESSE, Patrick MEMVANGA, Jérémie MBINZE, Didi MANA, KABALA, TAMBA VEMBA

UNIKIN (Anthropologie) : Joël IPARA MOTEMA, LUBANZA Mananasi,

UNIKIN (Faculté de Psychologie et Sciences de l'Education) : KONDANI, NTUNGA et MUKENDI,

- Déploiement des enseignements dans une autre université (UNILU) avec 21 candidatures reçues dont 14 inscrites:

1. DEA / ANALYSE DES MÉDICAMENTS : 11 Apprenants
2. Assurance Qualité : 3 Apprenants.

- Elaboration d'un Plan de Marketing pour la Faculté des Sciences Pharmaceutiques de l'UNIKIN et le Centre d'Excellence avec pour but d'attirer des apprenants aux formations proposées ainsi que des chercheurs.

- Intégration du programme de cours dans le cursus de formation de 3^{ème} cycle de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques.

- Possibilité des recherches plus spécifiques dans un environnement autre que celui habituel : séjour à Copenhague du doctorant en Sciences Pharmaceutiques en vue d'une formation spécialisée en chimiométrie ; séjour à Yaoundé (Laboratoire d'Anthropologie et d'Ethnologie Médicale) du doctorant en Anthropologie en vue du renforcement de la méthodologie de recherche sur terrain.

2.2 / **EVENTUELS CHANGEMENTS/IMPACTS QUI ONT DÉJÀ PU ÊTRE OBSERVÉS SUITE À VOTRE INTERVENTION**

1. Au niveau de l'enseignement dans les Universités

- Renforcement des enseignements théoriques et pratiques relatifs aux cours d'Analyses de médicaments, de Chimie Analytique, de Chimie médicale, de Toxicologie Analytique, de Chimie des Plantes, ...,
- Amélioration de la qualité des travaux de fin d'études des étudiants de 2^{ème} cycle des Sciences Pharmaceutiques ; Les Universités concernées sont celles dont les apprenants ont été formés grâce au PFS-2016 (Centre d'Excellence) à savoir :
 - UNIKIN, Kinshasa / Faculté des Sciences Pharmaceutiques ;
 - UNIKIS, Kisangani / Département de Sciences Pharmaceutiques ;
 - UAC, Cotonou / Département de Sciences Pharmaceutiques, Faculté des Sciences de la Santé ;
 - UCG, Butembo / Faculté des Sciences Pharmaceutiques ;

2. Au niveau du contrôle de qualité des médicaments dans certains laboratoires universitaires ou privés d'analyse des médicaments.

- Renforcement des capacités des laboratoires universitaires des apprenants ;
- Renforcement de capacité en matériel et en ressource humaine du Laboratoire Pharmaceutique de Kinshasa (LAPHAKI) en RDC, devant muer en Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments ;
- Sollicitation par des tiers des expertises pour les Analyses Spécifiques :
 - cas des échantillons de la chloroquine falsifiée lors de la Pandémie de la COVID-19 alertés par l'OMS ;
 - cas des échantillons de médicaments à base de plante ;

3. Au niveau de la société (Officine, Pharmacie et Direction du Médicament)

- Des changements commencent à être observés dans le comportement des Pharmaciens de Officines, de la population lorsqu'il se posent un problème de santé en relation avec des médicaments et/ou des médicaments à base de plante.

4. L'ouverture de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Kinshasa au monde universitaire extérieur (Européen et Africain) ce qui a permis de bénéficier d'une expertise variée au niveau des enseignements avec un effet d'attraction des étudiants étrangers provenant des autres pays africains et des autres provinces de la RDC, en plus de ceux de Kinshasa.

3.

ANALYSE SWOT

Nous avons mis en gras les éléments déterminants pour un futur projet.

<h3>FORCES</h3>	<h3>FAIBLESSES</h3>
<p>» Quels sont les points forts de votre projet : qu'est-ce qui a bien fonctionné, y compris en ce qui concerne le partenariat et les relations avec les parties prenantes, également extérieures au projet, le cas échéant ?</p> <p>- <u>Les points forts de notre projet</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. La détermination des porteurs du projet (équipes de Coordination Nord et Sud) et l'expérience dans la gestion de projets similaires.2. La disponibilité, la compétence et l'expérience dans la pratique professionnelle des enseignants ainsi que des encadreurs des apprenants et des doctorants.3. La diversité des enseignants qui a été bénéfique aux apprenants par la diversité socio-culturelle et le partage d'expérience professionnelle, ce qui a permis la mise en place d'un réseau d'échanges entre les apprenants, les enseignants.4. La disponibilité et la présence assidue des apprenants aux cours.5. L'appui des autorités de l'UNIKIN (Rectorat).6. La disponibilité de la documentation, des consommables ainsi que du petit matériel pour les travaux pratiques et les travaux dirigés.7. L'implication du Vice-Doyen à la Recherche (UNIKIN) dans les activités du projet en relation avec la formation de 3^{ème} cycle. Il est en effet chargé dans ses attributions de l'organisation et du suivi des enseignements du 3^{ème} cycle.8. La sélection et la formation des maîtres de stage (encadreurs).	<p>» Quels sont les points faibles de votre projet ?</p> <p>» Qu'est-ce qui n'a pas bien fonctionné et que vous auriez pu améliorer, notamment en ce qui concerne le partenariat et les relations avec d'autres organisations ?</p> <ol style="list-style-type: none">1. La non mise en place (non création) d'une plateforme internet pour héberger les cours en ligne (MOOC et SPOC).2. La difficulté de mettre les cours en ligne (investissement financier important au Nord mais aussi au Sud).3. L'enseignement à distance : connexion internet peu efficiente (problème de saturation et instabilité du réseau).4. L'abandon de la formation en pédagogie universitaire par le coordonnateur de stage pour des raisons inexplicables.5. L'abandon d'un doctorant en cours de thèse. Le sujet de recherche a été repris par un autre doctorant, avec pour conséquence des retards sur le chronogramme et des frustrations de l'équipe d'encadrement tout comme la Coordination Nord et Sud du projet.6. Le retard de virement trimestriel des fonds suite au changement de procédure a contribué au blocage de la poursuite normale des activités. La situation s'est améliorée par la suite.7. Le blocage des activités de formation du projet par le décanat de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques (UNIKIN) alors que ce niveau administratif était considéré comme le premier partenaire interne du projet. Ce blocage a pu être levé suite à la communication et au dialogue, et n'est pas

- | | |
|--|--|
| <p>9. L'organisation des sessions de formation continue pour les professionnels de la santé (Pharmaciens).</p> <p>10. L'extension de ce cursus de formation aux autres universités.</p> <p>11. L'UNIKIN étant une ancienne université, présente une intéressante diversité d'enseignants ainsi que des laboratoires pour les travaux pratiques.</p> <p>12. La dispensation des formations dans des approches pédagogiques variées adaptées et innovantes (formation en présentiel, à distance, par cours vidéo, en alternance entre présentiel et distanciel, avec des travaux dirigés, approche-problème, etc) ;</p> <p>13. Les thèmes et options proposés dans la formation sont d'actualité et cadrent avec les besoins actuels des pays du Sud qui sont confrontés à la problématique de la circulation des médicaments falsifiés ou contrefaits.</p> <p>14. Les contenus des modules sont très riches et inédits par rapports à ceux proposés en Afrique subsaharienne.</p> | <p>susceptible de se reproduire pour un autre projet vu la sollicitation marquée par les décanats des autres universités nationales (UNILU et UNIKIS).</p> <p>8. Le manque de soutien de la part dudit décanat à l'égard des apprenants notamment les étrangers de la ville de Kinshasa.</p> <p>9. L'incompréhension par les apprenants de « qui est qui » et « qui fait quoi » entre la Faculté et le projet. Cette incompréhension a été levée suite à des explications fournies aux apprenants.</p> <p>10. Le décalage de niveau des connaissances, de l'apprentissage et parfois du niveau de formation entre les apprenants et les encadrants de certains lieux de stage.</p> <p>11. L'insuffisance de matériel et d'équipement de laboratoire ainsi que la documentation pour la réalisation de certains travaux pratiques en raison du nombre d'apprenants.</p> |
|--|--|

- Ce qui fonctionne bien et pourquoi

1. La formation de DEA/DESS : la disponibilité des enseignants (externes et internes) et des encadreurs ; la disponibilité et l'assiduité au cours des apprenants, l'implication des autorités universitaires (Recteur et Vice-Doyen à la Recherche de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques de l'UNIKIN d'une part, et Doyen et Vice-Doyen à la Recherche de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques de l'UNILU d'autre part).
2. **La formation des Docteurs : la disponibilité et l'implication de l'équipe d'encadrement (promoteurs, co-promoteurs) des doctorants, l'opportunité de séjour dans des laboratoires plus expérimentés.**
3. La Coordination Nord et Sud du Projet : la détermination, l'assiduité et la persévérance des Coordonnateurs Nord et Sud du projet pour surmonter toutes les difficultés dans la mise en œuvre des activités.
4. **L'engouement pour les candidatures pour le 3^{ème} cycle en Assurance Qualité et en Contrôle Qualité : ceci a eu un effet d'entraînement pour d'autres filières de formation à l'UNIKIN (notamment le DES en Analyse alimentaire, le DES en Biologie médicale qui inclut le DES en Microbiologie, le DES en Biochimie Médicale et le DES en Hématologie, le DESS (spécialisation) en Biologie médicale) à l'UNIKIS (DESS de Pharmacien d'hôpital).**

- Les partenariats efficaces et pourquoi (inclus les parties prenantes extérieures au projet).

1. **L'Autorité de Régulation Pharmaceutique en RDC** (anciennement la Direction de la Pharmacie et du Médicament) : elle soutient le projet en tant que partenaire externe pour les raisons suivantes : (1) la formation de son personnel (Pharmaciens Inspecteurs, Évaluateurs des dossiers des médicaments importés ou fabriqués surplace) via le DESS en Assurance Qualité ; (2) la formation des Analystes via le DESS en Contrôle Qualité des médicaments. En effet, ces deux groupes cibles sont ardemment recherchés pour combler la carence au sein de cette Direction mais également au sein du laboratoire national de contrôle qualité des médicaments en cours de mise en place par le Ministère de la Santé.
2. **Les laboratoires de contrôle de qualité et les industries pharmaceutiques à Kinshasa** ont soutenu le projet en acceptant les visites guidées des apprenants, l'accueil comme stagiaire et la réalisation des travaux dont certains ont abouti à des mémoires de fin d'études. Par ailleurs ces parties prenantes sont intéressées par la poursuite de cette collaboration vu les besoins de renforcer les aptitudes et les compétences de leur personnel afin de répondre aux exigences réglementaires en matière d'Assurance qualité et de Contrôle qualité.

- Comment les forces du projet ont-elles évolué au cours du temps ?

1. Poursuite de la formation des Apprenants grâce à l'extension du cursus (ou du dispositif) de formation aux universités de Lubumbashi (effectué en 2019) et de Kisangani (prévu pour 2020 mais non effectuée en raison de la pandémie du Covid-19).
2. Partage de l'expérience des Coordonnateurs Nord et Sud avec les autorités de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques de l'UNILU et de l'UNIKIS.

OPPORTUNITÉS

- » Quelles opportunités se sont présentées lors de la mise en œuvre de votre projet ?
1. La bonne collaboration avec les autorités académiques de l'UNIKIS et surtout le développement de l'offre de formation à l'UNILU, qui est une opportunité qui a été saisie en cours de mise en œuvre du projet.
 2. Stages internationaux organisés par l'ULiège et financés par l'ARES-CCD : ceci concerne plusieurs sites de stage à l'ULiège;
 3. Autres types de bourses d'apprentissage et de mobilité IN/OUT (Erasmus+) sollicités à l'ULiège, et des bourses de doctorants et Masters octroyées par ENABEL-RDC.
 4. Contact avec d'autres enseignants étrangers permettant d'élargir le panels d'enseignants.
 5. Opportunités de poursuite de la formation via des thèses de doctorat après le DEA/DES.
 6. **Le fait que le laboratoire LACOMEDA de l'UNIKIN soit agréé par le Ministère de la santé, en tant que laboratoire universitaire pour effectuer des analyses de contrôle de la qualité des médicaments constitue un élément déterminant pour envisager de futurs projets s'appuyant sur ce laboratoire (dont l'équipement pourrait être renforcé).**
 7. Intérêt croissant vis-à-vis des médicaments à base de plantes (phytomédicaments), pour lesquels des dispositifs de contrôle de la qualité sont nécessaires.
 8. **La problématique liée à la circulation des médicaments de qualités inférieures, tant modernes que traditionnels améliorés, laquelle rejoint le projet analysé ici mais pourrait être approfondie dans un futur projet.**
 9. Secteur pharmaceutique en développement en RDC, et plus particulièrement les laboratoires de production : **ceci génère des opportunités (et des besoins) de renforcement des capacités (compétences et connaissances) et par conséquent des opportunités liées à la formation des spécialistes en contrôle de la qualité.**
 10. Création d'un réseau (réseau interuniversitaires) de chercheurs pour lutter contre les faux médicaments.

MENACES

- » Quelles ont été / sont les menaces à l'atteinte des objectifs de votre projet ?
- » Merci de détailler les facteurs externes à votre projet qui ont pu/pourraient lui être néfastes ?
- » Qu'est-ce qui, selon vous, représente une contrainte ou une menace qui empêcherait (a empêché) de mettre à profit les opportunités qui se présentent ?
1. Progression inquiétante de la pandémie au Covid-19 qui impose le télétravail notamment pour les doctorants en séjour en Europe.
 2. Instabilité politique persistante dans le pays partenaire (RDC) et faiblesses des institutions congolaises qui empêcheraient des recherches sur terrains et pourraient pénaliser les activités d'un futur projet.
 3. Lourdeurs administratives susceptibles d'entraîner des retards dans le dédouanement des matériels importés.
 4. Les possibilités d'accueil des étudiants dans des institutions congolaises ou des entreprises pour y réaliser leur stage sont limitées (peu d'institutions et certaines ont des capacités limitées).
 5. Refus de certaines firmes pharmaceutiques de collaborer pour l'obtention des matières premières et des informations importantes (Formules galéniques).

11. Présence d'équipements qui cadrent avec le projet dans certains laboratoires en RDC : LACOKIN, New Cesamex, Promed, Office Congolais de Contrôle, LAPHAKIN, Pharmakina;
12. **Possibilité d'étendre l'offre de formation aux prestataires des unités de production pharmaceutique locale;**
13. Acquisition de nouveaux types d'équipements portatifs au LACOMEDA ce qui permet d'accroître les sujets de mémoire en rapport avec les études de terrain.
14. **Partenariats/collaboration avec certaines structures nationales de fabrication, contrôle et de réglementations dans le secteur pharmaceutique (Inspection Générale de la Santé en RDC ; Pharmakina en RDC).**
15. Participation à des manifestations scientifiques nationales / internationales (congrès, conférences, colloques et séminaires/formations) ;
16. Collaboration et contact permanent avec l'Autorité de Régulation Pharmaceutique.
17. **Soutien et implication de l'Ordre National des Pharmaciens.**
18. **Accès à la radiotélévision nationale congolaise (RTCN) pour la sensibilisation de la population contre les médicaments falsifiés, contrefaits.**
19. **Émergence de certaines pratiques comme la toxicomanie qui implique le développement de capacités de surveillance de la qualité et de l'usage des médicaments délivrés dans la prise en charge de la toxicomanie ou utilisés par les toxicomanes.**
20. La circulaire du Ministre Congolais de l'Enseignement Supérieur et Universitaire qui, en 2020, a annoncé des mesures drastiques menaçant d'exclure de la carrière scientifiques les Assistants sans diplôme de 3^{ème} si dans les deux années leur situation n'a pas évolué.

» [Comment ont-elles permis d'atténuer les menaces ?](#)

1. L'intérêt porté par le rectorat de l'UNIKIN a permis de contrer d'éventuelles réticences des autorités décanales de la faculté des Sciences Pharmaceutiques et facilitera le déploiement des activités du projet en cours et la mise en œuvre, le cas échéant, d'un futur projet centré sur l'UNIKIN.
2. L'équipe du projet a expliqué en détails les enjeux et les contraintes des projets de type ARES-PFS et ARES-PRD aux autorités académiques (Rectorat, Décanat,...) pour éviter des malentendus et des réticences/blocages de la part de futurs partenaires et/ou parties prenantes.

3. La détermination des partenaires du projet a favorablement influé sur le niveau d'engagement des autorités académiques dans les universités partenaires potentielles.
4. La détermination, l'assiduité, la persévérance ainsi que l'expérience des Coordonnateurs Nord et Sud a permis d'entrevoir le recours à des déclarants de douanes plus expérimentés en matière de dédouanement pour éviter les problèmes relatifs au retard de livraison des équipements importés.
5. L'expertise internationale des Coordonnateurs Nord et Sud (Auditeurs Qualité, Expert GMP, Experts OMS en Contrôle qualité) a permis de convaincre les responsables des lieux de stage potentiels et d'élargir ainsi les possibilités d'accueil des apprenants.
6. Les retours très positifs reçus des lieux de stage suite aux prestations très satisfaisantes des apprenants de la première cohorte a permis de lever toute peur relative à l'accueil des stagiaires des cohortes suivantes. Certains apprenants ont même été embauchés par les firmes pharmaceutiques qui les avaient accueillis pour le stage.
7. Les publications scientifiques des doctorants du projet auxquelles ont été associés certains laboratoires pharmaceutiques ont permis la valorisation et l'appropriation des résultats par ceux-ci. Cet effet positif sert d'exemple pour apaiser toute crainte de collaboration de la part d'autres laboratoires.

» [Merci de présenter ici vos idées concernant les opportunités qui auraient permis de compenser les faiblesses du projet et/ou de consolider ses forces](#)

1. Le blocage manifesté par les Autorités facultaires de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques (FSP) de l'UNIKIN et par le Département de Pharmacie Galénique et Analyse des Médicaments de la FSP a contribué à initier, puis à favoriser, le dialogue avec les autorités académiques de l'UNILU et a donc contribué à explorer une nouvelle opportunité majeure dans le cadre du projet, avec le transfert de certaines activités vers l'UNILU. Cette opportunité, saisie, s'inscrivait d'ailleurs dans les ambitions du projet en tant que Centre d'Excellence, avec une volonté de déploiement géographique et thématique sur le long terme. Un projet d'enseignement offre l'opportunité de développer et de renforcer les aspects liés à la pédagogie et à la didactique des enseignements.

4.

ACTIONS/RECOMMANDATIONS

4.1 / PROJET EN COURS

Liste des actions proposées pour remédier aux faiblesses actuelles du projet et atténuer les menaces identifiées, ainsi que mettre à profit les forces afin de saisir les opportunités qui se présentent.

Actions proposées pour remédier aux faiblesses et atténuer les menaces identifiées

1. **Appui des Autorités Rectorales** : Le blocage manifesté par les Autorités facultaires de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques (FSP) de l'UNIKIN et par le Département de Pharmacie Galénique et Analyse des Médicaments de la FSP est en train d'être levé grâce notamment à l'appui des autorités rectores et ne constitue donc plus une menace sévère pour la poursuite du projet. Cette situation de blocage **n'est pas susceptible d'affecter** un futur projet qui serait focalisé sur une autre université que l'UNIKIN (ex. UNIKIS, UNILU, Université Officielle de Bukavu en RDC, Université d'Abomey Calavi au Bénin).
- Ce blocage a contribué à initier, puis à favoriser, **le dialogue avec les autorités académiques de l'UNILU et a donc contribué à explorer une nouvelle opportunité** majeure dans le cadre du projet, avec le transfert de certaines activités vers l'UNILU. Cette opportunité s'inscrit d'ailleurs dans les ambitions du projet PFS-2016 (Centre d'Excellence) avec une volonté de déploiement géographique et thématique sur le long terme, en prenant en compte le développement et le renforcement du dispositif pédagogique et didactique des enseignements.
2. **Développement des modules des cours à distance** : La non-mise en place d'une plateforme dédiée aux cours en lignes est une menace pour les activités d'enseignements en 2021, en raison des contraintes qui pèsent sur les déplacements internationaux (situation sanitaire de la Covid-19). Cependant, de nombreux enseignants du Nord ont développé des modules d'enseignement à distance pour les étudiants de leur université et ces modules pourraient être valorisés dans le cadre du projet en cours ou dans le cadre d'un futur projet. L'utilisation des smartphones peut être un atout dans cette situation, en permettant une réelle délocalisation physique des enseignements.

Forces mises à profit afin de saisir les opportunités qui se sont présentées

1. **La bonne coordination entre les coordinateurs N et S du projet et l'implication des personnes formées** au cours du projet constituent un socle sur lequel développer de nouvelles opportunités, telles que :
 - l'introduction des compétences liées à l'analyse et au contrôle de qualité dans la sphère hospitalière ;
 - l'introduction des compétences liées à l'assurance qualité (suivi des procédures) des médicaments dans la sphère hospitalière ;
 - l'introduction des compétences liées à l'assurance qualité (suivi des procédures) dans les hôpitaux/les pharmacies des zones de santé (milieu communautaire);
 - l'extension de la thématique au domaine de la parapharmacie et des phytomédicaments, domaine très actif en Afrique et soutenus par l'OMS comme approche thérapeutique complémentaire à la médecine moderne ;
 - l'appui à la lutte contre l'utilisation abusive des médicaments, comme par exemple l'utilisation massive d'antibiotique dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, utilisation susceptible d'entraîner l'apparition de résistances bactériennes ;

2. **La stratégie de déploiement des activités d'enseignement du projet vers le pôle de l'UNILU** est un succès qui peut être valorisé dans le cadre d'un déploiement vers un autre pôle universitaire, que ce soit en RDC (par exemple celui de Kisangani, 3^{ème} université du pays) ou dans d'autres pays africains tels que le Bénin (manifestation d'intérêt de la part de l'Université d'Abomey-Calavi), le Cameroun (manifestation d'intérêt de la part de l'Université de Yaoundé 1) et le Burkina-Faso (soutien au PFS qui a été démarré en 2017 et un autre qui est sollicité pour une formulation en 2021) ;
3. **Les déplacements internationaux des enseignants** ont produit un effet d'entraînement sur le corps professoral congolais qui est intéressé par une potentielle implication dans ce type de projet ; Ces déplacements ont augmenté les possibilités de lieux de stages et d'encadrement pour les étudiants du Sud ;
4. **Les enseignements dispensés dans le cadre du projet ont été valorisés** lors de processus de demandes de financements pour des bourses de doctorat. Par conséquent, la poursuite des activités du projet et le développement de nouvelles activités dans le cadre d'un futur projet sont susceptibles de faire émerger de telles possibilités de financement complémentaires pour les apprenants ou pour le projet.
5. **Les succès engrangés par le projet sont susceptibles de faire émerger des opportunités de partenariat** (Facultés des Sciences Pharmaceutiques de diverses universités) afin de répondre à la préoccupation des Assistants relative à la circulaire du Ministre congolaise de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, ou d'intéresser des parties prenantes et des acteurs supplémentaires (Population, Officines, Firmes,) ;

4.2 / **PROJET EN COURS ET TERMINÉ**

Liste de recommandations pour le prochain projet : conseils pour la formulation.

1. Bien expliquer à toutes les parties prenantes (internes et externes) du prochain projet, la nature des projets ARES qui visent le renforcement des universités en appuyant les initiatives (locales) du Sud et non pas des projets à caractères lucratif. Cette communication devra être réalisée lors de la mission de formulation.
2. En rapport avec les lieux de stage au Sud : prévoir une formation ciblée des encadreurs de stages sous forme d'un module spécifique.
3. En rapport avec la sélection des doctorants : ajouter des critères relatifs au témoignage (scientifique, moral,...) ;
4. Prévoir un soutien (par exemple les bourses d'encouragement) au genre féminin ;

5.

PARTICIPANTS À L'ATELIER

Prénom Nom	Institution	Rôle dans le projet
David Cammaerts	Consultant indépendant, temporairement associé au bureau de consultance South Research	Consultant et formateur
Philippe Hubert	Université de Liège - Belgique	Promoteur Nord
Roland Marini	Université de Liège- Belgique	Coordinateur – Enseignant, Formateur
Bernard Masereel	Université de Namur - Belgique	Partenaire du projet – Enseignant, Formateur
Pascal Takaisi Kikuni	Université de Kinshasa- RDC	Promoteur Sud - Superviseur des activités au Sud
Jérémie Mbinze	Université de Kinshasa - RDC	Groupe cible : Enseignant formateur (docteur formé par le projet PIC-2010)
Patient Ciza Hamuli	Université de Kinshasa - RDC	Groupe cible : doctorant du projet
Marguerite Borive Amani	Université de Kisangani - RDC	Groupe cible : Apprenant du projet (1 ^{ère} cohorte)
Marie Laure Kounta	Pharmacienne Camerounaise, Université de Yaoundé 1 - Cameroun	Groupe cible : Apprenant du projet (1 ^{ère} cohorte)
Guy Mahamba	Université Catholique de Graben, Butembo - RDC	Groupe cible : Apprenant du projet (1 ^{ère} cohorte)
Ahmed Amoussa	Université d'Abomey Calavi - Bénin	Groupe cible : Apprenant du projet (1 ^{ère} cohorte)
Alex Bokanya + 13 autres apprenants de l'UNILU	Université de Lubumbashi - RDC	Groupe cible : Apprenant du projet (2 ^{ème} cohorte)
Jean-Luc Mbala	Pharmacien Inspecteur à la Province de la Tshopo - RDC	Groupe cible : Apprenant du projet (2 ^{ème} cohorte)